



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

❖ Conditions générales

Le stage aura lieu sur 2 semaines, du lundi 14 août au samedi 26 août 2017, à la patinoire de Brest Métropole « Rinkla Stadium », Place Napoléon III.

Le nombre de semaines de stage est choisi par chaque stagiaire :

Lundi 14 août au Samedi 19 août

et/ou

Lundi 21 août au samedi 26 août.

Encadrement technique

Sur glace : - Professeurs de *SPORT ET PATINAGE*
- Professeur de votre choix

Activités annexes : - Professeurs de *SPORT ET PATINAGE*

Stage de perfectionnement de danse sur glace

Les heures de glace seront ventilées sur toute la journée de 06h00 à 17h00 :

- 18h00 au total par semaine pour les niveaux d'entraînement pré bronze à or
- 12h00 au total par semaine pour les niveaux d'entraînement 5^{ème} Lame à Préparatoire

5 à 6 jours par semaine, du lundi au samedi inclus.

Le stage comporte des cours de danse sur glace ainsi que des activités sportives annexes auxquelles l'assistance est obligatoire (PPG et Danse)

Ces activités annexes auront lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi par séance de 1h30.

Deux formules sont possibles :

- 1) Les patineurs s'entraînent avec les professeurs de SEP.
- 2) Ils s'entraînent sur glace avec leur propre professeur (qui décide alors du montant des frais pédagogiques).



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

❖ Frais

A) patineurs s'entraînant avec les professeurs de SEP.

1) niveaux d'entraînement Pré bronze à Or

<u>Frais de dossier</u>	10€ d'inscription
<u>Glace et activités annexes</u>	195€ par semaine

2) niveaux d'entraînement 5^{ème} lame à Préparatoire

<u>Frais de dossier</u>	10€ d'inscription
<u>Glace et activités annexes</u>	150€ par semaine

B) patineurs s'entraînant avec leur professeur.

1) Niveaux d'entraînement Pré bronze à Or

<u>Frais de dossier</u>	10€ d'inscription
<u>Glace et activités annexes</u>	105€ par semaine

2) Niveaux d'entraînement 5^{ème} lame à Préparatoire

<u>Frais de dossier</u>	10€ d'inscription
<u>Glace et activités annexes</u>	90€ par semaine

✚ Possibilité de location de patins : 8€ par semaine

En cas d'inscription de plusieurs enfants d'une même famille, une réduction sera appliquée :

- 15% pour le 2^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)
 - 20% pour le 3^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)
 - 25% pour le 4^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)
- *Hors frais de dossier et location de patins*

✚ Assurance :

- **Licence fédérale (39,76 €) :**

Le stagiaire devra être licencié **avant** le 1^{er} jour du stage auprès de son club d'origine.

- Ou **Ice Pass (à 5 €)**, valable 2 semaines, commandée par Sport Et Patinage



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

✚ Possibilité de passage de médailles jusqu'à Préparatoire :
en cours de stage selon les demandes des professeurs et les disponibilités des juges.

Le prix du passage de médailles est à prévoir en supplément, le coût est de :

- 1 ^{er} Lame	1 €
- 2 ^{ème} Lame	2 €
- 3 ^{ème} Lame	3 €
- 4 ^{ème} Lame	4 €
- 5 ^{ème} Lame	5 €
- 6 ^{ème} Lame	6 €
- 7 ^{ème} Lame	7 €
- 8 ^{ème} Lame	8 €
- Préliminaire	15 €
- Préparatoire	15 €

✚ Un hébergement en famille peut éventuellement être organisé

90€ la semaine, du dimanche soir au vendredi ou samedi après-midi

Contactez le Président, Loïc COSNUAU, si vous êtes intéressés.
Tél. 06 11 49 40 68

❖ Conditions d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir à :

**Monsieur Loïc COSNUAU
20, avenue de Tarente
29200 BREST**

Dans le but d'organiser au mieux le planning du stage, les dossiers complets individuels d'inscription sont demandés au plus tard pour le **30 juin 2017**.

A noter :

Frais de dossier offerts, si l'inscription est envoyée avant le 31 mai !

Le planning sera communiqué aux stagiaires au plus tard 15 jours avant le début de leur stage.



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

FEUILLE D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Licencié au club : _____

N° de licence : _____

Inscription du : _____ au : _____

Danse sur Glace : avec entraîneurs SEP **avec entraîneur(s) de mon choix** _____ Nom

Niveau de cours suivi pendant le stage : _____

En couple avec : _____ du club : _____

Je soussigné(e), _____

Domicilié(e) à : _____

(1) *stagiaire, représentant légal du stagiaire :* _____

déclare avoir été informé des conditions du stage définies dans les pages 1 à 4 du présent dossier par les responsables du stage de Brest et les avoir acceptées.

Fait à _____ *le* _____
(2)

(1) rayer la mention inutile

(2) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Coût du stage : 1 ou 2 semaine(s) X _____ € = _____ €

Réduction éventuelle : _____ % - _____ €

Frais de dossier (*offerts si inscription avant 31 mai !*) + _____ 10 €

Location de patins si besoin + _____ 8 €

Somme totale due : = _____ €

Ci-joint un chèque de _____ € comprenant :
- 25% de la somme due
- + Éventuellement Licence Ice Pass (5 €)



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

L'inscription doit comprendre :

- la feuille d'inscription
- L'autorisation de décharge parentale ou individuelle ainsi qu'une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de celle de mutuelle du responsable de l'enfant.
- Un chèque bancaire ou postal à l'ordre du club SEP BREST en règlement des arrhes, soit : **25% des sommes dues.**

Les chèques ANCV sont acceptés.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le versement des arrhes.

- Le solde est dû au premier jour du stage. **Le stage ne pourra commencer sans l'acquittement de la totalité des sommes dues.**
 - **Si le nombre d'inscriptions se révélait insuffisant pour l'équilibre financier du stage, le club se verrait dans l'obligation d'annuler ou d'abrégé la durée du stage.**
- C'est pourquoi il est impératif que toutes les inscriptions nous parviennent pour le **30 juin.**

- Toute résiliation doit parvenir par lettre recommandée. En cas de résiliation pour cas de force majeure, tout ou partie des arrhes pourra être remboursé sur décision des responsables du stage.
- Si, pour une raison imprévue, le club se voyait dans l'obligation d'annuler le stage, le remboursement intégral des sommes dues au prorata des jours libérerait l'organisateur de tout engagement.

❖ Règlement intérieur

- Après concertation entre les entraîneurs du stage et le conseil d'administration du club, les responsables du stage se réservent le droit d'exiger l'exclusion d'un stagiaire dont la conduite nuirait à la bonne marche de son groupe ou au bon fonctionnement du stage.
Aucun remboursement ne serait établi en ce cas.
- Il est demandé aux stagiaires de respecter les locaux et matériels mis à leur disposition.
- Les dommages causés aux objets perdus ou volés sont sous la seule responsabilité du stagiaire ou de son représentant légal.
- Les parents ne pourront assister qu'au dernier entraînement de chaque semaine.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter

M. Loïc COSNUAU Tél. 06 11 49 40 68

Courriel : president@sep-brest.org



Stage d'été 2017



PATINEURS CLUBS EXTERIEURS

14 août au 26 août 2017

Décharge Parentale ou Individuelle

Nom : _____

Prénom : _____

Inscrit en niveau : _____ Semaine 1 et/ou Semaine 2

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphones : Père _____ Mère _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Médecin traitant : Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Traitements éventuels (joindre une photocopie de l'ordonnance du médecin) :

Contre-indications médicales : _____

Je soussigné(e), ()* _____

Domicilié(e) à : _____

Représentant légal du stagiaire (1) : _____

Autorise les entraîneurs responsables du patineur,

ou Monsieur Loïc COSNUAU, président de SEP ou son représentant à prendre en cas d'urgence, à mes frais, toute mesure qui s'impose pour la sécurité ou la santé de mon enfant ou de moi-même (Appel au médecin, SAMU, hospitalisation, ...) et les décharge de toute responsabilité.

Fait à _____ le _____

Signature

(*) Stagiaire majeur : nom et prénom du stagiaire ou stagiaire mineur : nom et prénom du représentant légal

(1) à compléter si le stagiaire est mineur

Prière de joindre à cette autorisation une photocopie de la licence si déjà licencié pour 2017/2018, de la carte d'assuré social et éventuellement de la carte de mutuelle du stagiaire ou de son représentant légal.